

L'Etat revend une partie
de ses actions Renault :
Beaucoup de Macron
pour rien

l'étincelle

Kevin Spacey accusé
d'agressions sexuelles :
Au volant d'une Renault
Espace ?

Technocentre Renault Guyancourt pour la construction d'un parti  des travailleurs communiste révolutionnaire mardi 7 novembre 2017

La calculette à licencié

Sur son site service-public.fr, l'administration a mis en ligne un « simulateur des indemnités en cas de licenciement abusif ». C'est très simple d'usage. Vous saisissez l'ancienneté du salarié et la taille de l'entreprise (plus ou moins de 11 salariés), puis vous cliquez sur « calculer ». C'est tout. Vous avez ainsi le prix d'un licenciement. Pas cher. En bonus, un modèle de lettre de licenciement est en ligne sur le même site ! Le Medef salue évidemment cette « bonne initiative ». Combien de temps allons-nous l'accepter ?

C'est cadeau

Cette cynique calculatrice est le résultat des ordonnances de Macron. Elle définit le nouveau cadre légal concernant les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif. A titre d'exemple, un salarié licencié illégalement après 20 ans d'ancienneté dans une entreprise aura droit, s'il gagne aux Prud'hommes, à une indemnité comprise entre 3 et 15,5 mois de salaire maximum.

Il est donc logique que les patrons sortent les calculatrices (enfin, celle que le gouvernement met gracieusement à leur disposition) : si un travailleur coûte trop cher à leur goût car il a de l'ancienneté, ou s'il est souvent en arrêt maladie suite à un accident du travail par exemple, ou parce qu'il s'est cassé le dos durant ses nombreuses années de boulot... cela ne coûterait-il pas moins cher de le licencier, de payer cette petite indemnité, et en prendre un moins cher à la place, ou encore répartir son travail entre ses collègues restants ?

Nous-mêmes, ou nos collègues, sommes directement menacés par cet odieux calcul.

Durée des indemnités chômage raccourcie pour les seniors

Les travailleurs les plus âgés sont donc les plus menacés par ce changement. Et un nouvel obstacle s'oppose encore à eux. Depuis le 1^{er} novembre est entrée en vigueur la nouvelle convention d'assurance chômage, signée sous Hollande.

Jusqu'à maintenant, la durée maximale d'indemnisation était de 36 mois pour les plus de 50 ans, contre 24 mois pour tous les autres. Désormais, ce plafond est ramené à 24 mois pour les personnes ayant entre 50 et 52 ans. Entre 53 et 54 ans, il est de 30 mois. Ce n'est qu'à partir de 55 ans que les 36 mois sont maintenus.

Donc quelqu'un qui est licencié sans motif à l'âge de 50 ans après avoir travaillé pendant 30 ans dans

la même entreprise, a droit à deux ans de chômage et 20 mois maximum d'indemnité. Et après ? Après gouvernement et patrons se fichent qu'on risque de finir nos jours dans la misère.

Pourtant on nous répète à longueur de médias que tout va bien, puisque la croissance est repartie ! Oui, le PIB (Produit Intérieur Brut) a encore augmenté, ce qui veut dire qu'on produit encore plus de richesses en France. Mais à qui profite notre travail ? Pas à nous manifestement.

Se battre contre l'inacceptable

Les protections légales qui pouvaient faire hésiter les patrons diminuant, il faut s'attendre à voir les licenciements abusifs augmenter. Ce que nous avons donc à opposer, c'est notre capacité à nous mobiliser chaque fois que ça arrivera. Se battre ensemble, par la grève, dès qu'un collègue sera menacé, ce sera se battre aussi pour sauvegarder son propre emploi.

Le 16 novembre, journée de mobilisation interprofessionnelle appelée par les syndicats CGT, FO, Solidaires et FSU, sera également l'occasion de montrer cette nécessaire solidarité entre travailleurs.

Solidarité avec les militants CGT de PSA Poissy

Jeudi 16 novembre, 9 militants CGT de l'usine PSA de Poissy comparaîtront au tribunal, accusés d'avoir séquestrés un chef pendant 17 mn, ce qui leur a déjà valu à chacun 9 h de garde-à-vue ! En réalité, ils lui demandaient de changer de poste un salarié en restriction médicale. Déjà en juillet, le secrétaire du syndicat avait été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour des violences imaginaires.

Patronat et gouvernement veulent briser les syndicats combatifs et restreindre les libertés. Un rassemblement a lieu jeudi 16 à 11h à Versailles devant le tribunal de grande instance. Soyons-y nombreux !

Retour à la case départ

Jeudi dernier, le gouvernement Macron a cédé ses 14 millions d'actions Renault achetées 2 ans plus tôt par... Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie. L'achat de ces actions en 2015 avait permis à l'Etat de passer de 15 à 19.7 % du capital de Renault, et d'empêcher l'AG des actionnaires de Renault de voter une résolution supprimant les droits de vote doubles pour ceux qui possèdent des actions depuis au moins 2 ans. Mais l'Etat avait aussitôt dû en rabattre et concéder un plafonnement de ses droits de vote et une non-ingérence dans les affaires de Nissan. Depuis Macron attendait juste que le cours de l'action Renault remonte pour ne pas les revendre à perte. Pas de quoi pavoiser donc.

La grande stratégie industrielle de Macron a fait long feu : Ghosn est le mandataire des gros actionnaires privés de Renault, il fait ce que ceux-ci lui demandent... et l'Etat n'a qu'à suivre.

Et les gagnants sont...

La direction de Renault s'est empressée de racheter 1,4 millions d'actions Renault sur les 14 millions vendues par l'État, « *en vue de la réalisation d'une offre réservée aux salariés et anciens salariés du Groupe Renault* ». Qui peuvent être ces « salariés » ? En fait, chaque année Renault rachète environ 1,4 millions de ses propres actions pour les distribuer aux dirigeants de l'entreprise, habitués à toucher stock-options et actions gratuites, à commencer par Ghosn qui empoche 100 000 actions gratuites par an. Si la direction peut déboursier près de 121 millions d'euros pour engraisser ses membres, elle a les moyens d'augmenter les salaires de tous les salariés !

Guerre du Golf à Guyancourt

La direction du Technocentre a fixé un jour de RTT collectif vendredi 28 septembre 2018, en raison de « *restriction de circulation* ». La raison ? La tenue de la Ryder Cup, ce tournoi de golf qui aura lieu à Guyancourt l'an prochain, avec peut-être Trump en vedette américaine. Il ne faudrait surtout pas que Trump et ses pairs puissent être dérangés par des salariés encombrant les routes et les parkings du TCR, qui seront sans doute mis à disposition du tournoi, comme l'an dernier pour l'Open de golf.

Un déménagement au goût de bouchon

Les 1000 salariés de la Supply Chain qui devront déménager du Technocentre à Vélizy recevront quelques maigres compensations : une prime de mobilité et des indemnités kilométriques en fonction de l'allongement de leur trajet domicile/travail. Mais celui-ci sera calculé grâce à Via Michelin qui ne prend pas en compte les bouchons de circulation. Et dans ce secteur, ça bouchonne dur. Alors si la direction pousse en plus le bouchon un peu loin...

A quoi Hay sert ?

Comme chaque année, les salariés du groupe Renault-Nissan vont être soumis à l'enquête Hay, censée mesurer leur « qualité de vie au travail » et leur « engagement » dans l'entreprise, une enquête menée bien entendu en toute indépendance. « *Mais à quoi sert-elle concrètement ?* » se demande le communiqué de la direction. On se le demande aussi. Le plan d'action qui a suivi la grève, fortement réprimée, à Renault-Bursa en Turquie a consisté en l'organisation de matchs de foot. Il ne manquerait plus qu'à Guyancourt, la direction organise des tournois de golf pendant les RTT Collectifs !

Espion, es-tu là ?

Même si vous croyez tout savoir sur le sujet, « *L'étrange affaire des espions de Renault* » vaut d'être vu. Après de multiples déprogrammations, ce documentaire a été diffusé mercredi 1^{er} novembre sur France 3 à 23h45. Une heure pas franchement de grande écoute (sauf pour les espions peut-être). Les témoignages y abondent pour dénoncer la paranoïa et l'ambiance détestable qui règne en haut lieu chez Renault, dont celui de l'ex-numéro 2, Patrick Pelata, viré suite à ce fiasco. La femme d'un des salariés qui s'est suicidé en 2007 raconte également les mensonges de l'assistante sociale de Renault, lui soutenant que la police avait mis sous scellés l'ordinateur de son mari, et son coup de fil ensuite à la police étonnée de l'apprendre. Dans ce documentaire, cette fois-ci hélas tout est vrai.

Non mais Halloween quoi ?!

Declic est fier de faire partager deux spots de pub Renault spécial Halloween : une famille de vampires et un zombie, très contents de leur véhicule Renault. Si la com' avait envie de faire peur avec des monstres, elle n'avait qu'à rediffuser la pub de l'Espace avec Kevin Spacey, qui vient d'être épinglé dans une affaire d'agression sexuelle dans le sillage de l'affaire Weinstein. Comme dit la pub, « *Pas si inoffensif que ça* » la vedette du star-system, invité en grande pompe au TCR en mars 2017, et payé des millions pour une pub qui va finir à la poubelle. #balancetonporc... et ton fric avec.

Reconnaissance vocale

Les négociations centrales entre direction de Renault sas et syndicats à propos de la « reconnaissance » se poursuivent et se ressemblent. Pour le passage cadre, c'est balle au centre avec la création envisagée d'une nouvelle filière, qui en soi ne règle rien. Quant à la reconnaissance des formateurs internes, il manque surtout la prise en compte de leur temps de formation dans leur charge de travail et la valorisation salariale qui va avec ! En attendant le concret, la reconnaissance c'est surtout du bla-bla-bla.